

Bureau Fédéral

Réunion des 2 & 3 Février 2018 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER.

Invités : MM. Michel MARGUERY (le Vendredi) et Mili SPAHIC (le Samedi).

Excusés : MM. Christian AUGER, Philippe LEGNAME, Yannick OLIVIER et René KIRSCH (le Samedi) et Alain SALMON.

Assistent : Mmes Clarisse ACHE (le Samedi), Jacqueline BLANC-GONNET (le Samedi), Amélie MOINE (le vendredi) et Céline REFFET.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-02-02 BF Etude évolution Charte des officiels MMY
2	2018-02-02 BF 5-CF33 Calendrier Tournois Centraux
3	2018-02-02 BF 5-CFBS Parcours formation VFIN
4	2018-02-02 BF 5-CFBPT Présentation Basketonik VFIN
5	2018-02-0203 Point RH BF
6	2018-02-02 BF Programme équipes de France 2017-2018
7	2018-01-25 6 Modifications réglementaires 2018-2019
8	2018-02-02 BF Présentation SG V2 TBE
9	2017-12-19 Calendrier administratif 18-19 V6 TBE
10	2018-02-02 1-HN BF Point général V1

Réunion du Vendredi 2 Février 2018

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Fédéral et aux invités présents et excuse Christian AUGER et Alain SALMON.

Le nombre des licenciés est à ce jour de 606.483, avec 514.459 licences compétitions (soit -2,7% par rapport à l'année dernière à la même date), 4.593 licences Contact Avenir et 87.441 licences Contact OBE.

Il présente Jérôme PRIGENT chargé de mission 3x3 jusqu'à la fin de saison, qui à son tour présente son parcours aux membres du Bureau Fédéral.

2. Présidence.

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une réunion FIBA s'est tenue hier en présence des fédérations ayant des clubs évoluant en Euroleague, plus la France ; Goran RADONJIC a représenté la FFBB.

Le projet de réforme de la gouvernance du sport est en cours. Un premier séminaire a eu lieu le 30 janvier dernier, à l'INSEP, en présence de représentants du gouvernement, du Mouvement Olympique et Sportif, des collectivités locales, du secteur privé, des syndicats. A noter que le basket était bien représenté (6 personnes ayant ou ayant eu un rôle au sein de notre fédération). Une présentation très intéressante sur l'organisation du sport français a été faite. Ce tour d'horizon a permis d'évaluer la gouvernance actuelle et de permettre au groupe de pilotage d'établir la feuille de route du chantier (séminaires, thématiques et calendrier).

b. Réforme territoriale : Point de situation et retour sur les AGE

Jean-Pierre SIUTAT communique un point d'avancement de la réforme territoriale :

- Globalement bon état d'avancement des travaux au sein de chaque territoire.
- Les Présidents de Ligues seront conviés à une réunion le 30 mars prochain, avant le Comité Directeur.
- Des audioconférences seront organisées avec les Ligues et Comités pour les informer de la suite des opérations.

Matthieu LACHENAUD expose le tableau récapitulatif des Assemblées Générales des Ligues qui se sont tenues.

c. Offre de licence 5x5 – Réflexion sur une licence accompagnant / parent

Jean-Pierre SIUTAT rappelle la réflexion mise en place sur la globalité des offres de licence 5x5, en relation avec le 3x3 et évoque l'éventualité de la mise en place d'une licence 'accompagnant', avec ses avantages et ses inconvénients. Cette licence 'accompagnant' a été demandée par beaucoup de clubs à divers endroits du territoire.

Une discussion s'engage.

Une étude sera réalisée sur les tarifs fédéraux applicables la saison prochaine.

d. Charte des officiels Version 2 - Propositions du Groupe de Travail.

Michel MARGUERY expose les retours de l'enquête réalisée auprès des Ligues et Comités (Annexe 1).

Une discussion s'engage.

Un point sera réalisé au prochain Bureau Fédéral en s'axant notamment sur la problématique des CTC.

3. Délégation Jeunesse & Territoires.

a. Point général

Cathy GISCOU expose un point général sur la Délégation Jeunesse & Territoires :

- Bon avancement des travaux sur la plateforme Opération Basket Collège et finalisation des travaux prévue le 16 mars prochain.
- La semaine olympique s'est tenue du 23 au 30 Janvier 2018.
- Fusion des Comités Départementaux : bon avancement des 3 fusions de Comités en cours.
- ULTRA MARIN : organisation des finales de N3 en cours de finalisation et mise en place d'une feuille de route pour les formations d'officiels.

b. Commission Démarche Clubs.

i. Dossier Les Vans – Point de situation

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les étapes importantes du dossier et informe que la volonté de la fédération est de laisser le club rattaché au département du Gard, sous réserve d'une information et d'un retour favorable des collectivités territoriales concernées, un courrier devant leur être adressé.

ii. Rattachement dérogatoire de clubs.

Cathy GISCOU rappelle que des travaux d'état des lieux ont été réalisés sur la base d'informations contenues dans FBI.

Gérald NIVELON commente cet état des lieux.

Pierre DEPETRIS rappelle la définition et les modalités du rattachement dérogatoire.

Une discussion s'engage.

Les propositions de modifications réglementaires sont validées elles seront revues lors du Bureau Fédéral du 9 Mars 2018, en vue d'adoption par le Comité Directeur des 30 et 31 Mars 2018.

c. Déclinaison des évolutions FIBA dans les textes FFBB sur les équipements.

Sébastien DIOT explique que la FIBA a validé différentes modifications réglementaires en août 2017 qui s'imposent à l'ensemble des fédérations et ligue professionnelles.

- 1- Le chronomètre des tirs 24/14 secondes (situé au-dessus du panneau) devra afficher le temps en dixième de secondes pendant les 5 dernières secondes de la possession. Lorsqu'il atteindra « 0.0 », le « buzzer » retentira et la guirlande jaune s'allumera.

Il s'agit là d'un « réglage matériel ». Cette « règle » n'a pas vocation à figurer dans le règlement fédéral des salles et terrains. Cependant nécessité d'informer l'ensemble des clubs du « Haut Niveau » : PROA, PROB, LFB, NM1 (salles classées H3), sachant que la LNB a déjà transmis cette information aux clubs PROA et PROB.

- 2- Les panneaux de basket devront être équipés de guirlandes lumineuses de couleur jaune s'allumant à la fin de possession « 0.0 ».

12 clubs de PROA et 2 clubs de PROB sont déjà équipés (soit par anticipation, soit du fait de leur participation aux coupes continentales lors des 3 dernières saisons). Il est nécessaire de modifier le règlement des salles et terrains « annexe 8 et 12 » et préciser quel(s) niveau(x) de jeu(x) seront impactés (PROA, PROB déjà informés via LNB).

Après discussion il est décidé de rendre ce dispositif obligatoire, dès la saison prochaine, uniquement pour les clubs de LFB engagés en coupes européennes.

La CERFRES sera avisée par courrier les informant des modifications réglementaires souhaitées par la FIBA et l'application souhaitée par la FFBB. Le courrier précisera la volonté de la FFBB de faire cette application du règlement ainsi que la volonté de saisir prochainement pour des modifications réglementaires plus importantes et portant sur la création d'un classement H4 et /ou un travail sur les structures de 3X3).

4. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.

a. Point général

Gérald NIVELON communique un point général sur la Délégation Compétitions & Pratiques Sportives :

- Ouverture de 22 dossiers sur le statut CF/PN

- Bureau Fédéral de mars : proposition d'attribution du nombre de places par secteur en U15 Elite et en U18 Elite (Saison 2018-2019) et proposition des dates de reprise des championnats (Saison 2018-2019).
- Les 2 premiers tours de la Coupe de France Robert Busnel de la saison prochaine auront lieu les 19 Septembre et 7 Novembre 2018. Pour la Coupe de France Joe Jaunay, le premier tour aura lieu le 6 Octobre 2018.
- Le tirage au sort des Trophées Coupe de France a eu lieu cette semaine. Les vainqueurs de ce prochain tour se verront attribuer 1 point supplémentaire dans leur championnat respectif (sauf pour les équipes Espoirs PROA).
- Les ½ Finales de la Coupe de France Joe Jaunay se dérouleront le 23 et le 24 Février 2018.
- Les 1/8èmes de finale de la Coupe de France Robert Busnel se dérouleront le 12 et le 13 Février 2018.

Suite à une fixation (ultérieure par la FIBA Europe) du Final 4 ELW à la même date que les Finales de Coupes de France, il y aurait une difficulté de participation pour le club de Tango Bourges Basket, s'il se qualifie pour le Final 4 ELW (ce qui serait une très belle performance) et pour la Finale de la Coupe de France Joe JAUNAY. Jean-Pierre SIUTAT demande que la Commission, qui a déjà proposé une solution de repli, en étudie la faisabilité et le présente au prochain Bureau Fédéral.

b. Réforme de la NM1.

i. Cahier des charges des Wild-Cards

Jean-Pierre SIUTAT rappelle ce qui a été acté lors des précédentes réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral sur la réforme de la NM1. Il expose le projet de cahier des charges.

Validation du projet proposé par le Bureau Fédéral. Ce projet sera soumis au Comité Directeur, via une consultation à distance, pour adoption.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle également que la réforme de la NM1 doit permettre de mettre en œuvre des partenariats de proximité entre clubs LNB (PROA, PROB) et NM1, par exemple signatures devant la PQR et couverts par la FFBB et la LNB, échange de joueurs sous licence AS.

ii. Projet d'une équipe portée par la LNB

Jean-Pierre SIUTAT indique que, dans le cadre de la refonte de la NM1, la FFBB et la LNB étudient la faisabilité d'une équipe 'PROMOTION LNB' qui serait engagée dans l'autre poule que celle du CFBB. Elle regrouperait des espoirs LNB. Si cette équipe ne peut pas être constituée pour la saison 2018-2019, on pourrait programmer une création pour la saison 2019-2020, ce qui obligera d'adapter exceptionnellement le nombre de montées-descentes NM1-NM2.

La construction de cette équipe obligera également des adaptations réglementaires afin de gérer les flux de joueurs.

En complément, une évolution de la licence AS sera également présentée au Bureau Fédéral de Mars 2018, pour application la saison prochaine.

c. 3x3.

i. Demande de modifications règlementaires.

Nathalie LESDEMA expose les propositions à valider concernant les modifications règlementaires du 3x3 pour cet été 2018 :

Chapitre II – Le déroulement de l'Open de France

Article 22 :

Possibilité de remplacer jusqu'à 2 joueurs d'une équipe, à condition que chacun d'entre eux ait participé, sur l'année sportive 3x3 en cours, à au moins un Tournoi Qualificatif ranké sur l'Eventmaker

Article 24 :

Suppression de la compétition mixte

Article 25 :

Ouverture du concours de dunks à des joueurs licenciés FFBB non qualifiés à l'Open de France

Validation du Bureau Fédéral. Ces modifications seront soumises au Comité Directeur, via une consultation à distance, pour adoption et entrée en vigueur dès publication sur le site de la Fédération.

ii. Attribution des tournois centraux.

Nathalie LESDEMA propose l'attribution des tournois centraux (Annexe 2).

Validation du Bureau Fédéral.

d. Nouvelles pratiques.

Yannick OLIVIER informe qu'il y a 232 licences Basket Santé à ce jour.

i. BASKET SANTE : Parcours de formation.

Yannick OLIVIER présente le projet de formation Basket Santé (Annexe 3).

ii. BASKET POUR TOUS : BASKETONIK.

Yannick OLIVIER expose le projet (Annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

5. Direction Générale / Direction Technique Nationale.

a. Point général

Alain CONTENSOUX fait un point sur la Direction Générale et présente les nouveaux arrivants (Annexe 5). Il précise l'arrivée de nouveaux stagiaires :

- Gabin VALLET, qui rejoindra le Service Communication dans le cadre d'un stage du 05/02 au 30/07.
- Corentin ROUSSE, qui rejoindra le Service Juridique dans le cadre d'un stage du 05/02 au 31/08.
- Aïda DJABIE, qui rejoindra le Service Ressources Humaines dans le cadre d'un CDD de remplacement à partir du 05/02.

b. Communication des staffs des équipes de France

Jacques COMMERES communique le programme des équipes de France pour les campagnes à venir (Annexe 6).

Il expose la composition des staffs des équipes, qui sera diffusée dès que tout sera confirmé.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'un accent soit porté, à une échéance à définir, sur la féminisation des staffs de nos équipes de France. Cela est cohérent avec le plan de féminisation de notre fédération et la prise de responsabilités, en particulier, de nos dirigeantes et techniciennes.

6. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Bon avancement des travaux sur la préparation des dispositions financières de la saison prochaine.

- Difficulté pour trouver des sites organisateurs des rencontres de préparation des Equipes de France Jeunes, ce qui induit une augmentation des coûts de financement pour la FFBB. Il est nécessaire de mener un travail global avec les Régions pour trouver des solutions.
- Un travail prévisionnel sur les 3 ans est à lancer.
- 243 000€ encaissés sur le compte de la charte des officiels.

7. Délégation Marque.

a. Point général

Raymond BAURIAUD fait un point sur la Délégation Marque :

- Coupe de France : tirage de la Coupe de France masculine télévisé, lors du match de ProA à Nanterre. A noter de plus en plus de retransmissions TV et web sur les rencontres de Coupe de France. Le 1/8 de finale de Strasbourg sera télévisé le 12 février. L'organisation du ¼ et ½ Finales Coupe de France Robert Busnel, à Trélazé, par la FFBB en collaboration avec Sport + Conseil avance bien mais représente des charges et des budgets supplémentaires pour la FFBB. Non prévu initialement. Problème de remplissage de la salle et de ventes de billets car les équipes voisines ont été éliminées. C'est le risque avec ces plateaux.
- Travaux de communication et de marketing sur les trois prochaines rencontres des équipes de France, avec un prochain point de communication le 7 février 2018 pour les féminines à l'Insep. Les taux de remplissage sont très bons à date.
- Organisation du match en Guadeloupe : beaucoup d'adaptations à faire pour la rencontre du 8 Juillet 2018 à 20h.
- Officialisation du site de Toulouse pour l'Open de France 3x3, avec une forte motivation locale et également du partenaire titre de l'événement GRDF.
- Equipe de France Masculine : travaux sur les fenêtres de septembre et novembre, si qualification pour caler les sites des matchs.
- Reconduction du partenariat avec La Poste pour deux années supplémentaires.
- FFBB Store : l'inventaire est terminé. Tout a bien été géré par FBP et les CAC.

8. Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Point général

Stéphanie PIOGER communique un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Réunion JIG/MIG, lors des Assemblées Générales des Ligues : bonne organisation pour celles qui se sont tenues.
- Non qualification d'une joueuse en raison de sa situation médicale : la joueuse, qui a produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du basket en compétition, a joint à cet envoi un courrier du docteur spécifiant que cette pratique compétitive restait subordonnée au respect d'un certain nombre de conditions.

A l'appui des éléments apportés ce jour, le Bureau Fédéral confirme le refus de délivrance d'une licence Compétition.

- FC Mulhouse Elite (NM2) : le club a été mis en liquidation judiciaire par un jugement du tribunal, qui serait contesté. A ce titre, le mandataire judiciaire sollicite le report des matches du club.

**Le Bureau Fédéral confirme qu'à compter du jour de la liquidation judiciaire, soit le 4 Janvier 2018, il y a déchéance des droits sportifs.
En cas de nouvelle décision du juge, le club pourrait être réintégré dans le championnat, sous réserve d'avoir apporté des garanties suffisantes sur sa capacité à terminer la saison (avis de la CCG sollicité) René KIRSCH n'a pas pris part aux délibérations.**

b. Charte Ethique : 1ers arbitrages et orientations.

Stéphanie PIOGER expose le premier projet avec des arbitrages à faire et des orientations à donner pour la poursuite des travaux.

Il est précisé que les membres du Bureau proposent de limiter aux seuls acteurs de compétitions le champ d'application de la Charte tout en faisant un rappel à l'ensemble des acteurs tels que prévu dans la charte éthique du CNOSF dans le Préambule.

Le statut particulier des dirigeants est également étendu à l'ensemble des membres des commissions. Enfin, la saisine du Comité d'Éthique par les licenciés est refusée.

c. Modifications réglementaires.

Stéphanie PIOGER expose les modifications réglementaires complémentaires (Annexe 7).

Après débats, il est décidé que la constitution des équipes du CFBB devra être validée par le Bureau Fédéral avant le début du championnat.

Toute demande de dérogation qui interviendrait au cours de la saison sera examinée au cas par cas

Sur la création d'un Titre VIII relatif au joueur d'intérêt général, sont arrêtées les deux précisions suivantes :

- Le statut CFPN peut être attribué au-delà du 30 novembre si le joueur est bien qualifié avant le 30 novembre
- Une dérogation générale est prévue pour les joueurs LNB / LFB (qui n'auront pas à signer le document) mais des modules de formation devront être développés

Sur les points divers, il est notamment précisé :

- Rappel que la réglementation FIBA s'applique sauf exceptions validées par le CD
- La fonction de délégué de club est autorisée à compter de 16 ans révolus
- Gratuité d'accès aux rencontres des élus locaux limitée à son ressort territorial (gratuité générale non inscrite dans la convention de délégation avec la LNB une).

Validation du Bureau Fédéral. Ces modifications seront soumises au prochain Comité Directeur pour adoption.

d. Point Perpignan / Le Soler

Stéphanie PIOGER fait un point de situation sur la nouvelle association créée en juin 2017 suite à la fusion des deux clubs de l'ESB Perpignanais et Le BC Solerien. Aujourd'hui, la FFBB a été informée que le club du BC Solerien, mis en sommeil et non dissout, fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire au regard de sa situation financière.

Il est nécessaire d'instruire une enquête disciplinaire sur ce nouveau club qui serait susceptible d'avoir obtenu les droits de l'équipe NF1 du BC Solerien en violation des dispositions légales.

Le Bureau Fédéral demande au Secrétaire Général qu'il saisisse l'organisme disciplinaire fédéral à des fins d'instruction du dossier

e. Situation d'une joueuse du Comité de Paris

Jean-Pierre SIUTAT expose le cas qui lui a été rapporté d'une joueuse qui paie une cotisation (adhésion + licence) dans un même club depuis 3 ans. Suite à la demande des représentants légaux, la Fédération a découvert que cette joueuse n'avait jamais été licenciée par le club.

Le Bureau Fédéral demande l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

9. Délégation Formation & Emploi.

a. Point général

Matthieu SOUCHOIS communique un point général sur la Délégation Formation & Emploi :

- Réunion demain de la Commission des Dirigeants.
- Réunion de la Commission des Techniciens, le samedi pendant la LNB Leader's Cup.
- Réunion de la CFO début Mars 2018.
- Deux expérimentations ont été menées sur la Formation Civique et la Formation Citoyenne, dans le cadre de la mise en place des formations obligatoires.

b. Dirigeants – Campus 2018 2019 2020.

Matthieu SOUCHOIS expose le projet d'organisation du Campus 2018. Au regard de la présentation du budget, particulièrement élevé pour cette opération, une nouvelle étude doit être réalisée.

10. Secrétariat Général.

a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le secrétariat général (Annexe 8).

b. Calendrier administratif.

Thierry BALESTRIERE expose la nouvelle version du calendrier administratif (Annexe 9).

11. Délégation Haut Niveau.

a. Point général.

Philippe LEGNAME expose un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 10).

b. Haut Niveau des Officiels.

i. Commissaires - Dispositions réglementaires

Paul MERLIOT informe que les dispositions réglementaires sur les Commissaires sont en cours de rédaction.

ii. Traitement des réclamations – Exploitation de la vidéo

Paul MERLIOT explique qu'il n'a pas encore eu le retour de la Ligue Nationale de Basket. Il convient toutefois de lancer une étude pour l'exploitation de la vidéo en LFB et NM1.

iii. Protocole des arbitres HN – Point de situation

Paul MERLIOT informe que tous les arbitres Haut Niveau ont signé le protocole.

Réunion du Samedi 3 Février 2018

12. FFBB 2024.

En ouverture, Jean-Pierre SIUTAT explique qu'il est question de faire un point étape sur ce projet ambitieux et fondamental pour notre fédération.

Il rappelle la présentation faite lors du précédent Bureau Fédéral de FFBB2024, des offres de pratiques compétitives (Basket 5x5 et Basket 3x3) et non compétitives (Basket Santé, Basket Inclusion, Camp Génération Basket, etc.) ainsi que l'évolution de nos membres vers le concept de Club 2.0.

a. Club 2.0

Jean-Pierre SIUTAT expose le concept.

Afin d'ouvrir notre fédération à des clubs n'engageant pas d'équipes dans des compétitions, il y a lieu de modifier les statuts fédéraux ; cela sera fait lors de l'AG FFBB (octobre 2018). En cas de vote favorable de ces nouveaux statuts, de nouveaux clubs pourront rejoindre notre fédération, profiter et développer ainsi nos offres.

Une plateforme digitale sera simultanément développée afin de permettre à nos clubs actuels, mais également de nouveaux clubs, à nos licenciés actuels, mais également des pratiquants, de profiter de plus en plus de services que la fédération développera en partenariat.

Dans le cadre de l'ubérisation du sport, de plus en plus de structures commerciales se tournent vers une plateforme digitale et des équipements de proximité (parfois très 'quali') afin de proposer à des pratiquants (licenciés ou pas) une consommation de leur sport favori en dehors des clubs fédéraux. La menace est réelle et la grande majorité des fédérations ont l'obligation de faire évoluer leur politique, leurs structures de proximité et de transformer leurs clubs qui sont volontaires. C'est le cas pour la FFBB, dont 550.000 licencié(e)s sont dans les clubs et 2,5 millions de pratiquants sont en dehors des clubs.

b. 3x3

Parmi les offres de pratiques que la FFBB doit structurer pour mieux en maîtriser le développement, la plus importante et la plus urgente est le Basket 3x3, nouvellement olympique.

Jérôme PRIGENT expose le premier projet de compétitions 3x3 : une offre de compétitions de Clubs et une offre de tournois, les deux offres étant compatibles avec la comptabilisation FIBA des points du ranking des joueurs et joueuses participant à ces compétitions.

Il a été décidé de proposer une première offre de compétitions de **clubs** dès la saison prochaine (1^{er} novembre 2018), en complément des tournois dont le nombre actuel (500 homologués sur les 1.500 au total) devra être considérablement revu à la hausse dans un futur proche.

Une discussion s'engage et des pistes de réflexion sont avancées.

c. Calendrier

Jean-Pierre SIUTAT communique les premiers éléments de calendriers :

- Octobre 2017 – 30 mars 2018 : Etablissement de la vision fédérale autour de FFBB 2024
- Octobre 2017 – mi-janvier 2018 : Etude MKTG pour proposer les éléments de vision et de stratégie du développement des nouvelles offres de pratiques proposées par la FFBB
- Février – Juin 2018 : Développement de la plateforme digitale regroupant les services (actuels et futurs) proposés par la FFBB
- Février – Juin 2018 : Finalisation du cadre général des compétitions 3x3 (de clubs et tournois)
- 22 février 2018 : Réunion FIBA (présentation du projet FFBB et exclusivité des outils FIBA)
- Février – Juin 2018 : Finalisation du plan Equipes de France 3x3
- Février – Juin 2018 : Etablissement d'une stratégie liée aux infrastructures (Basket Infra) à destination du service public (équipements de proximité, terrains 3x3) et d'une offre commerciale au sein des métropoles
- Février – Juin 2018 : Finalisation des formations (dirigeants, techniciens, officiels) pour toutes les nouvelles pratiques, en particulier le 3x3
- Février – mars 2018 : Nommage cohérent de chaque produit et domaine des nouvelles pratiques
- Février – Juin 2018 : Finalisation de l'offre Basket Santé
- Février – Juin 2018 : Finalisation de l'offre Basket Inclusion
- Février – Juin 2018 : Finalisation de l'offre Basket Entreprise
- Février – Juin 2018 : Finalisation de l'offre Basketonik
- Février – Juin 2018 : Finalisation des éléments du club 2.0 (ex. juridiques)
- 30 mars 2018 : Présentation pour validation au Comité Directeur Fédéral

- Avril – Décembre 2018 : Première phase d'accompagnement territorial avec deux temps forts :
 - Un séminaire LR-CD les 21 (LR) et 22 (LR-CD) avril 2018 à Paris
 - Un séminaire des dirigeants les 24 et 25 novembre 2018 à Troyes
 - La mise en place d'une communication directe (newsletter) et d'une adresse thématique afin d'informer sur tous les territoires.
- 19 et 20 octobre 2018 : AG FFBB
- Novembre 2018 : début des compétitions de **clubs** 3x3

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 9 Mars 2018.